

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat

le 21 novembre 2011.

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 14 et 15 novembre 2011

2011 SG 191 - Approbation du principe de conventions de partenariat pour le séminaire international « Paris, métropoles : le défi de la gouvernance » et signature desdites conventions.

M. Pierre MANSAT, rapporteur.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le projet de délibération en date du 31 octobre 2011, par lequel M. le Maire de Paris sollicite l'autorisation d'approuver le principe de conventions de partenariat pour le séminaire international « Paris, métropoles : le défi de la gouvernance » et à signer lesdites conventions ;

Sur le rapport présenté par M. Pierre MANSAT au nom de la 8^{ème} Commission,

Délibère :

Article 1 : M. le Maire de Paris est autorisé à signer une convention de partenariat avec la Caisse des Dépôts et des Consignations.

Article 2 : M. le Maire de Paris est autorisé à signer une convention de partenariat avec Electricité de France.

Article 3 : M. le Maire de Paris est autorisé à signer une convention de partenariat avec Nexity.